

N° 2026-17

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**  
**Séance du 19 mai 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 18  
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 19

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai, sur convocation faite le 13 mai, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la mairie d'Echillais.

Présents titulaires (16) : CHAUMONNOT Céline, CLOCHARD Roland, DBJAY Jean-Pierre, DRAPEAU Nathalie, FLANDIN Claude, GIRAUD Bernard, GONZALEZ Alberto, GRIMAUULT Wilfried, KRAWCZYK Marie, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel, PORTRON Didier, THEBAUD Muriel, TORCHUT Carole, TREVIEN Sonia, VILLARD Simon

Présents suppléants (2) : RENOUX Jean-Paul, ROUYER Denis

Pouvoir (1) : VASNIER Ghislaine à PORTRON Didier

Secrétaire de séance : VILLARD Simon

---

**Elu rapporteur : Jean-Pierre DBJAY**

**Objet : Désignation des représentants à SOLURIS**

Le Président rappelle la délibération du 12 janvier 2015 par laquelle, le Comité Syndical a décidé de l'adhésion au Syndicat Informatique 17 (SOLURIS) qui répond aux besoins informatiques spécifiques des collectivités locales et de leurs métiers.

SOLURIS est administré par un Comité syndical composé d'un représentant pour chaque collectivité adhérente, quelle que soit son importance.

Chaque délégué titulaire est assisté d'un délégué suppléant, appelés à siéger au Comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du délégué titulaire.

Le mandat des délégués est lié à celui de l'organe délibérant qui les a désignés.

**Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de**

- **DESIGNER Monsieur Jean-Pierre DBJAY, délégué titulaire représentant auprès de SOLURIS ;**
- **DESIGNER Monsieur Roland CLOCHARD, délégué suppléant représentant auprès de SOLURIS.**

**AR Prefecture**

017-200049625-20260519-2026\_17-DE  
Reçu le 04/06/2026

**Approuvé à l'unanimité**

Le secrétaire de séance  
Simon VILLARD



Le Président  
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en Sous-Préfecture le :  
Sous le n°017-200049625-20260519-2026\_17DE  
Affiché le : **16 JUIN 2026**  
Certifié exécutoire le :

**16 JUIN 2026**

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, situé 15 rue de Blossac 86000 POITIERS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet <http://telerecours.fr>.*